

Modalités de Contrôle  
des connaissances

# Licence 3

---

2017/2018

**Modalités de Contrôle : UE PY0N501V**

**Responsables : N. Cascino**

**Intitulé : Psychologie Sociale**

**Crédits ECTS : 5**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2 épreuves :**

- **La première épreuve** est un dossier collectif remis durant la période des examens de fin de semestre, portant sur les contenus du secteur psychologie sociale et valant 40% de la note finale de l'UE.
- **La deuxième épreuve** est une épreuve écrite sur table, réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie sociale. Cette épreuve compte pour 60%\* de la note finale à l'UE.

\*L'AG du département n'a pas tranché sur le pourcentage accordé aux 2 épreuves. La proposition alternative était 40% dossier et 60% épreuve individuelle écrite. L'AG s'en remet au conseil d'UFR.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

**Nombre d'épreuves : 1 épreuve :**

L'épreuve est une épreuve écrite sur table, réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie sociale. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

**Nombre d'épreuves : 1 épreuve :**

L'épreuve est une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie sociale. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

Modalités votées en CUFR des 19 et 25 octobre 2017

**Modalités de Contrôle : UE PY00502V**

**Responsables : S. Vautier**

**Intitulé : Epistémologie, démarches d'intervention, évaluation et tests**

**Crédits ECTS : 4**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

- **La première épreuve** est une épreuve sur table de 1h, sans document, organisée à mi-semester dans un amphi, portant sur les enseignements délivrés, comptant pour 40% de la note finale.
- **La deuxième épreuve** est une épreuve sur table de 1h30, sans document, organisée dans un amphi pendant la période d'examens, portant sur les enseignements délivrés, comptant pour 60% de la note finale.

### **Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Épreuve sur table de 1h30, sans document, organisée pendant la période d'examens portant sur les enseignements délivrés (CM ou ENT), comptant pour 100% de la note finale.

### **Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Épreuve sur table de 1h30 sans document comptant pour 100% de la note finale.

### **Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0N503V**

**Responsable : N. Huet**

**Intitulé : Psychologie Cognitive**

**Crédits ECTS : 5**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** : 2 épreuves :

- **Une première épreuve** est un devoir individuel, réalisé en dehors des heures de TD, avec documents et à rendre en TD à mi semestre. Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE et porte sur les CM et les TDs de psychologie cognitive.
- **Une deuxième épreuve** est une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus de l'UE. Cette épreuve compte pour 75% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve :

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus de l'UE. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens. Elle porte sur l'ensemble des contenus de l'UE. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

Modalités votées en CUFR des 19 et 25 octobre 2017

**Modalités de Contrôle : UE PY0A504V**

**Responsable : J. Py**

**Intitulé : Psychologie sociale appliquée**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1 épreuve

- **La première épreuve** est un exposé oral réalisé de manière collective, avec documents. Cette épreuve a lieu à la fin du semestre durant les TD. Cette épreuve compte pour 50 % de la note finale à l'UE.
- **La deuxième épreuve** est un écrit sur table sous forme de « QROCS » (questions demandant des réponses courtes) et/ou des questions sous forme de QCM d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 50 % de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

### **Assiduité obligatoire aux séances de TD.**

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**Admission à 10/20**

**CONTROLE TERMINAL** : 1 épreuve

L'épreuve est un écrit sur table sous forme de « QROCS » (questions demandant des réponses courtes) et/ou des questions sous forme de QCM d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100 % de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL** : Une épreuve

L'épreuve est un écrit sur table sous forme de « QROCS » (questions demandant des réponses courtes) et/ou des questions sous forme de QCM d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100 % de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

**Modalités de Contrôle : UE PY0B504V**

**Responsable : B.Barthe**

**Intitulé : Ergonomie et approche des situations de travail**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 3 épreuves :**

(1) un devoir réalisé de manière collective à rendre à mi- semestre pendant les enseignements. Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE et porte sur une partie des contenus de l'UE.

(2) un rapport écrit réalisé de manière collective. Le rendu du document a lieu à la fin du semestre pendant les enseignements. Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

(3) un écrit sur table d'une durée de 2 heures réalisé de manière individuelle, sans documents, pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale de l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Un écrit sur table d'une durée de 2 heures réalisé de manière individuelle, sans documents pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale et porte sur la totalité des enseignements de l'UE.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Un écrit sur table d'une durée de 2 heures, réalisé de manière individuelle, sans documents

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

Modalités votées en CUFR des 19 et 25 octobre 2017

**Modalités de Contrôle : UE PYOC504V**

**Responsable : V. Tartas**

**Intitulé : Psychologie du développement : émotions et communication**

**Crédits ECTS : 6**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves : 2 épreuves**

- **La première épreuve** est un exposé oral d'une durée de 10 minutes réalisé de manière collective avec documents (la présentation d'un article de recherche sur le développement émotionnel est attendue). Cette épreuve a lieu en fin de semestre pendant les TD et s'accompagne de la remise du document powerpoint présenté. Cette épreuve compte pour 40% de la note finale à l'UE. Elle porte sur une partie des contenus.
- **La deuxième épreuve** est un écrit sur table d'une durée de 2h réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 60% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL :

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 2h réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu durant la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 2h réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve consiste en un sujet de synthèse qui porte sur l'ensemble des contenus enseignés et compte pour 100% de la note à l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

Modalités votées en CUFR des 19 et 25 octobre 2017

**Modalités de Contrôle : UE PY0D504V**

**Responsables : M. Guedj**

**Intitulé : Psychologie de la santé**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2 épreuves**

- **Epreuve de TD** : 1 épreuve sur table de 1h30 au cours du dernier TD comptant pour 40% de la note finale. Les documents ne sont pas autorisés pour la réalisation de cette épreuve.
- **Epreuve de CM** : 1 épreuve sur table d'1h30 pendant la période des examens comptant pour 60% de la note finale. Les documents ne sont pas autorisés pour la réalisation de cette épreuve.

### **Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Une épreuve sur table d'1h30 pendant la période des examens comptant pour 100% de la note finale. Les documents ne sont pas autorisés pour la réalisation de cette épreuve.

### **Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Une épreuve sur table d'1h30 pendant la période des examens comptant pour 100% de la note finale. Les documents ne sont pas autorisés pour la réalisation de cette épreuve.

### **Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*



**Modalités de Contrôle : UE PY0E504V**

**Responsables : J. Teyssier**

**Intitulé : Psychologie Interculturelle**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves :** 2épreuves

- **La première épreuve** est un examen sur table sans documents d'une durée de 2 heures pendant la période d'examens. Cette épreuve porte sur l'ensemble du contenu des CM. L'étudiant devra répondre à une question au choix. Le CC1 compte pour 50% de la note finale.
- **La deuxième épreuve** est un dossier collectif de 5 pages, en s'appuyant sur les modalités présentées pendant les séances de Td. Le CC2 est à rendre au cours du dernier TD et compte pour 50% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Examen sur table de 2h sans documents pendant la période d'examens portant sur l'ensemble du contenu de l'UE. L'étudiant devra répondre à une question au choix.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Examen sur table de 2h sans document pendant la période d'examens portant sur l'ensemble du contenu de l'UE. L'étudiant devra répondre à une question au choix.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY 0F504V**

**Responsables : V. Igier**

**Intitulé : Psychologie clinique en gérontologie**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2**

- **CC1** : Un dossier collectif sur la base d'analyse d'articles et des éléments du CM comptant pour 40% de la note globale. Le dossier sera remis lors de la dernière séance de TD.
- **CC2** : Un examen sur table de 1h30 sans documents pendant la période d'examens sur l'ensemble de contenus et comptant pour 60% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Un examen sur table de 1H30 sans documents (100% de la note totale) pendant la période des examens.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Un examen sur table de 1H30 sans documents (100% de la note totale)

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PYOG504V**

**Responsable : M. Bourjade**

**Intitulé : Psychologie comparée : connaître l'animal pour comprendre l'humain    Crédits ECTS : 6**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves** : 2 épreuves à coefficient similaire.

- **1 dossier collectif** à rendre lors de la dernière séance de TD (50% de la note finale)
- **1 épreuve sur table** d'une durée de 2h00 qui a lieu durant la période d'examens (50% de la note finale)

**Admission à 10/20**

#### **Assiduité obligatoire aux séances de TD.**

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL :

1 examen sur table d'une durée de 2h00 pendant la période d'examens.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

1 épreuve sur table d'une durée de 2h00 qui a lieu durant la période d'examens (100% de la note finale)

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : PY00505V**

**Responsable : J. Py**

**Intitulé : Techniques d'entretien**

**Crédits ECTS : 3**

### **PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU : Une épreuve**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1

L'épreuve est un écrit sur table, sous la forme de Questions à réponses ouvertes et courtes et de Questions à choix multiples, d'une durée de 1 heure, réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Assiduité obligatoire aux séances de TD.**

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**Admission à 10/20**

**CONTROLE TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table, sous la forme de Questions à réponses ouvertes et courtes et de Questions à choix multiples, d'une durée de 1 heure, réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

### **DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table, sous la forme de Questions à réponses ouvertes et courtes et de Questions à choix multiples, d'une durée de 1 heure réalisée de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : PY02OP5V**

**Responsable : J. Py**

**Intitulé : Psychologie de l'enquête judiciaire**

**Crédits ECTS : 3**

## PREMIERE SESSION

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1 épreuve

L'épreuve est un écrit sur table, sous la forme de Questions à réponses ouvertes et courtes et de Questions à choix multiples, d'une durée de 1 heure, réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

#### **Assiduité obligatoire aux séances de TD.**

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**Admission à 10/20**

### **CONTROLE TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table, sous la forme de Questions à réponses ouvertes et courtes et de Questions à choix multiples, d'une durée de 1 heure, réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL : 1 épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table, sous la forme de Questions à réponses ouvertes et courtes et de Questions à choix multiples, d'une durée de 1 heure réalisée de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

Modalités votées en CUFR des 19 et 25 octobre 2017

**Modalités de Contrôle : UE PY01OP5V**

**Responsable : Z. Guerraoui**

**Intitulé : Diversité des cultures et interculturation**

**Crédits ECTS : 3**

### **PREMIERE SESSION**

#### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** : 2 épreuves

2 épreuves sur table sans document de 1h, une à mi-parcours, l'autre en fin de parcours (hors session d'examen) chacune comptant pour 50% de la note finale

**Admission à 10/20**

#### **CONTROLE TERMINAL :**

1 épreuve sur table sans document de 1h30 pendant la période d'examen portant sur l'ensemble des contenus

**Admission à 10/20**

### **DEUXIEME SESSION**

#### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

1 épreuve sur table sans document de 1h30.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY00507V**

**Responsable : V. Voltzenlogel**

**Intitulé : Neuropsychologie**

**Crédits ECTS :2**

## PREMIERE SESSION

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur neuropsychologie.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur neuropsychologie.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur neuropsychologie.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE 508V : TER**

**Responsable : C.V. Cuervo-Lombard**

**PY0A508V : Psychologie cognitive et ergonomie**

**Crédits ECTS : 2**

**PY0B508V : Psychologie du développement**

**PY0C508V : Psychologie clinique du sujet**

**PY0D508V : Psychopathologie clinique, Psychologie de la santé, Neurosciences**

**PY0E508V : Psychologie sociale du travail des organisations**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve

Rendu d'une synthèse de la littérature (3000 mots +/- 10 %) aux normes APA. Le rendu s'effectue pendant la période des examens

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL :

Rendu d'une synthèse de la littérature (3000 mots +/- 10 %) aux normes APA. Le rendu s'effectue pendant la période des examens.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

Rendu d'une synthèse de la littérature (3000 mots +/- 10 %) aux normes APA. Le rendu s'effectue pendant la période des examens.

**Admission à 10/20**

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.



**Modalités de Contrôle : UE PY0N601V**

**Responsables : N.Séjourné et S. Bourdet-Loubère**

**Intitulé : Psychologie Clinique, Psychopathologie clinique**

**Crédits ECTS : 5**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU:**

**Nombre d'épreuves : 2 épreuves**

- **Une épreuve écrite** sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, à la sixième séance de TD. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychopathologie. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale.
- **Une épreuve écrite** sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, à la douzième séance de TD. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie clinique. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1 épreuve

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur clinique/psychopathologie. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1 épreuve

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur clinique/psychopathologie.** Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY00602V**

**Responsables : C. Dupeyrat & L. Rico Duarte**

**Intitulé : Techniques d'expérimentation et Statistiques**

**Crédits ECTS : 4**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2 épreuves**

- **CC1 une épreuve sur table** de 1h30 à mi-parcours sans documents. Cette épreuve sera réalisée en dehors des séances de CM et de TD et comptera pour 40% de la note finale
- **CC2 une épreuve sur table** de 2h pendant la période d'examens, sans documents et portant sur l'ensemble de contenus de CM et de TD. Elle comptera pour 60% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Une épreuve sur table de 2h pendant la période d'examens sans documents et portant sur l'ensemble de contenus de CM et de TD. Elle comptera pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Une épreuve sur table de 2h pendant la période d'examens sans documents et portant sur l'ensemble de contenus. Elle comptera pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0N603V**

**Responsable : C. Safont-Mottay**

**Intitulé : Psychologie du développement**

**Crédits ECTS :5**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 2 épreuves

- **La première épreuve** est un dossier collectif remis à la dernière séance TD, dont la notation est pour partie collective et pour partie individuelle. Cette épreuve compte pour 40% de la note finale de l'UE.
- **La seconde épreuve** est une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus de l'UE. Cette épreuve compte pour 60% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL :

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1 épreuve

- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. **Elle porte sur l'ensemble des contenus de l'UE.** Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30 mn, sans document, durant la période des examens. Elle porte sur l'ensemble des contenus de cette UE. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

Modalités votées en CUFR des 19 et 25 octobre 2017

**Modalités de Contrôle : UE PY0A604V**

**Responsable : S. Croity-Belz**

**Intitulé : Psychologie sociale : le groupe, moyens et objets de l'intervention**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2**

- **La première épreuve** consiste en un exposé oral réalisé de manière collective avec documents. Cette épreuve est complétée par la remise d'un document écrit. Elle a lieu en fin de semestre pendant les TD et compte pour 40% de la note finale de l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.
- **La deuxième épreuve** est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu durant la période des examens. Cette épreuve compte pour 60% de la note finale de l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD et à la journée de réunion discussion.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL : une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu durant la période des examens, compte pour 100% de la note de l'UE et porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu durant la période des examens, compte pour 100% de la note de l'UE et porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

Modalités votées en CUFR des 19 et 25 octobre 2017

**Modalités de Contrôle : UE PY0B604V**

**Responsable : J. Lemarié**

**Intitulé : La cognition au quotidien**

**Crédits ECTS : 6**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

#### **Nombre d'épreuves : 4 épreuves**

- **Trois épreuves** consistent en un examen sur table d'1h, durant une séance CM, chacun portant sur un chapitre du CM. L'épreuve est sans document. Chaque épreuve compte pour 20% de la note finale et est notée sur 20 points.
- **La quatrième épreuve** correspond à un travail (dossier écrit individuel) à rendre durant la période des examens, noté sur 20 et comptant pour 40% de l'épreuve. Le dossier dont le contenu renvoie aux TD, comportera notamment une synthèse de 3-5 articles scientifiques, l'analyse cognitive d'une tâche et éventuellement un recueil de données.

#### **Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL :

- Une épreuve écrite individuelle d'1h30, sans document, notée sur 20 points.

#### **Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

- Une épreuve écrite individuelle d'1h30, sans document, notée sur 20 points.

#### **Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

Modalités de Contrôle : UE PY0C604V

Responsable : M. Huet-Gueye

Intitulé : Psychologie du développement : Socialisation et milieux de vie

Crédits ECTS : 6

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

Nombre d'épreuves : 3 épreuves

1) La première évaluation est **une épreuve orale collective** (exposé de groupe) à mi-semester présentant la question de terrain examinée et sa problématisation à partir des apports du cours et d'un travail de synthèse d'articles, avec remise à l'enseignant des supports construits collectivement pour l'exposé (diaporama et commentaires). Cette épreuve compte pour **25% de la note à l'UE**.

2) La deuxième évaluation est **une épreuve orale collective** (exposé de groupe) à la fin du semestre présentant la démarche de recherche mise en œuvre et la réponse apportée à la question de terrain traitée, avec remise à l'enseignant des supports construits collectivement pour l'exposé (diaporama et commentaires). Cette épreuve compte pour **25% de la note à l'UE**.

3) La troisième évaluation est une **épreuve écrite individuelle de 2h sans document** (examen sur table) pendant la période des examens et portant sur l'ensemble du contenu du cours magistral. Cette épreuve compte pour **50% de la note à l'UE**.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL:

Nombre d'épreuve : 1 épreuve

L'évaluation est une **épreuve écrite individuelle de 2h sans document** (examen sur table) portant sur l'ensemble du contenu du cours magistral. Cette épreuve compte pour **100% de la note à l'UE**.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

Nombre d'épreuve : 1

L'évaluation est une **épreuve écrite individuelle de 2h sans document** (examen sur table) portant sur l'ensemble du contenu du cours magistral. Cette épreuve compte pour **100% de la note à l'UE**.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

Modalités votées en CUFR des 19 et 25 octobre 2017

**Modalités de Contrôle : UE PY0D604 V**

**Responsable : S. Askofaré**

**Intitulé : Psychologie clinique et psychopathologie**

**Crédits ECTS : 6**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves :** 2 épreuves

- **La première épreuve** est un dossier ou un exposé oral d'une durée d'environ 30mn réalisée de manière individuelle ou en groupe (jusqu'à 3 étudiants). Cette épreuve a lieu en fin de semestre (rendu du dossier) ou en cours de semestre pour les exposés oraux. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur une partie des contenus.
- **La deuxième épreuve** est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisée de manière individuelle avec ou sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens en amphithéâtre. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité ou une partie des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL : Une épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisée de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens ; elle compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisée de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens ; elle compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus des trois enseignements magistraux dispensés au sein de l'UE (à l'exclusion des contenus dispensés en TD, donc).

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0F604V**

**Responsables : J.Kruck et S.Callahan**

**Intitulé : Approche comportementale et cognitive et psychopathologie : enfant et adulte**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 3**

- **un examen écrit** d'une durée d'une heure et demi réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés en CM.
- **deux dossiers individuels** à rendre à la 6<sup>ième</sup> et 12<sup>ième</sup> séance de TD, les deux dossiers comporteront chacun pour 25% de la note finale.

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**Admission à 10/20**

### **CONTROLE TERMINAL**

**Nombre d'épreuves : 1 épreuve**

L'épreuve du contrôle terminal est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi, réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés en CM

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

L'épreuve est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi, réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes*



*sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0G604V**

**Responsable : C. Mélan**

**Intitulé : Cerveau, hormones et santé**

**Crédits ECTS : 6**

## PREMIERE SESSION

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2 épreuves**

- **Une épreuve en TD**, à la fin de semestre (40% de la note finale) : Exposé oral + dossier collectif
- **Une épreuve pendant la période des examens** : épreuve de 1h30 sur table portant sur l'ensemble des contenus de l'UE (60% de la note finale)

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Epreuve sur table, identique à celle du contrôle continu, de 1h30 portant sur l'ensemble des contenus de l'UE (100% de la note)

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Épreuve d'1h30 sur table portant sur l'ensemble des contenus de l'UE (100% de la note)

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE 605 : STAGE**

**Responsables : C. Chabaud et V. Igier**

**PY0A605V Stage : psychologie cognitive et ergonomie**

**Crédits ECTS : 3**

**PY0B605V : Stage : Psychologie du développement**

**PY0C605V : Stage : Psychologie clinique du sujet**

**PY0D605V : Stage : Psychopathologie Clinique, Psychologie de la Santé, Neurosciences**

**PY0E605V : Stage : Psychologie Sociale du Travail et des Organisations**

## **PREMIERESESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2 épreuves**

- **la première épreuve** est constituée de deux fiches de travail réalisées de manière individuelle, avec documents. Cette épreuve a lieu à mi-semester et compte pour 25% de la note finale à l'UE. Elle porte sur une partie des contenus.
- **La deuxième épreuve** est un rapport écrit réalisé de manière individuelle. Le rendu du document a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 75% de la note finale de l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

L'épreuve est un rapport de stage réalisé de manière individuelle. Le rendu du document a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale de l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

L'épreuve est un rapport de stage réalisé de manière individuelle. Le rendu du document a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale de l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus

**Admission à 10/20**

**Modalités de Contrôle : PY01OP6V**

**Responsable : A. Simões-Perlant**

**Intitulé : L'enfant, la lecture et l'écriture**

**Crédits : ECTS :3**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1 épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1 heure, réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens. Cette épreuve compte pour 100 % de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

### **CONTROLE TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1 heure, réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100 % de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

Aucun report de note de la 1<sup>o</sup> session.

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1 heure, réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve compte pour 100 % de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1<sup>ère</sup> session et qu'il a composé à la 2<sup>ème</sup> session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : PY02OP6V**

**Responsable : M. Catteeuw**

**Intitulé : Introduction à la psychanalyse**

**Crédits ECTS : 3**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30, réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

**CONTROLE TERMINAL** : 1 épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

Aucun report de note de la 1<sup>o</sup> session.

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL** : Une épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY03OP6V**

**Responsable : L. Caroux**

**Intitulé : Ergonomie, psychologie et jeux vidéo**

**Crédits ECTS : 3**

### **PREMIERE SESSION**

#### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

#### **CONTROLE TERMINAL** : Une épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

### **DEUXIEME SESSION**

#### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL** : 1 épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY00607V**

**Responsable : A. Beaumatin**

**Intitulé : Analyse du discours**

**Crédits ECTS : 2**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 1 épreuve**

L'épreuve est un écrit individuel sur table d'une durée de 2 heures. Il s'agit d'un exercice d'analyse du discours portant sur un extrait de texte qui sera fourni le jour de l'examen. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit individuel sur table d'une durée de 2 heures. Il s'agit d'un exercice d'analyse du discours portant sur un extrait de texte qui sera fourni le jour de l'examen. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

L'épreuve est un écrit individuel sur table d'une durée de 2 heures. Il s'agit d'un exercice d'analyse du discours portant sur un extrait de texte qui sera fourni le jour de l'examen. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

Modalités de Contrôle : UE 608V : TER

Responsable : C.V. Cuervo-Lombard

PY0A608V : Psychologie cognitive et ergonomie

Crédits ECTS : 2

PY0B608V : Psychologie du développement

PY0C608V : Psychologie clinique du sujet

PY0D608V : Psychopathologie clinique, Psychologie de la santé, Neurosciences

PY0E608V : Psychologie sociale du travail des organisations

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve

Un dossier individuel de 10 pages (normes APA) comprenant :

- Un résumé d'une synthèse de la littérature (300 mots +/- 10 %)
- L'élaboration d'une problématique / question de recherche
- L'élaboration d'hypothèse(s)
- La présentation de plusieurs scénarii possibles de dispositifs méthodologiques

Ce document est à rendre pendant la période des examens.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL :

Un dossier individuel de 10 pages (normes APA) comprenant :

- Un résumé d'une synthèse de la littérature (300 mots +/- 10 %)
- L'élaboration d'une problématique / question de recherche
- L'élaboration d'hypothèse(s)
- La présentation plusieurs scénarii possibles de dispositifs méthodologiques

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

Un dossier individuel de 10 pages (normes APA) comprenant :

- Un résumé d'une synthèse de la littérature (300 mots +/- 10 %)
- L'élaboration d'une problématique / question de recherche
- L'élaboration d'hypothèse(s)
- La présentation plusieurs scénarii possibles de dispositifs méthodologiques

Ce document est à rendre pendant la période des examens.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*